

Commission : Discipline
Date : 23 avril 2026

Le présent document hebdomadaire est publié à la suite d'une décision du Comité de direction du District de Football de la Charente. Il donne à titre d'information la liste des sanctions prononcées par la commission de discipline. Il ne se substitue pas aux procès-verbaux de cette dernière, qui seuls ont une valeur officielle.

Récapitulatif des récidives d'avertissement :

Niveau Compétition	Date	Nom du club	Sanction	Référence sanction	Qualité	Date d'effet	Amende financière
D1	18 04 26	FC NERSAC	1 Match de suspension	Art 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	20 04 26	35€
D2	19 04 26	UA COGNAC FOOT	1 Match de suspension	Art 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	20 04 26	35€
D4	19 04 26	FC SUD CHARENTE	1 Match de suspension	Art 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	20 04 26	35€
D4	19 04 26	AS MOSNAC	2 Matches de suspension	Art 1.2 du Barème Disciplinaire et CTDA	Joueur	20 04 26	41€

Autres sanctions :

Niveau Compétition	Date	Nom du club	Sanction	Référence sanction	Qualité	Date d'effet	Amende financière
--------------------	------	-------------	----------	--------------------	---------	--------------	-------------------

JURIDICTIONS

SAISON 2025-2026
RELEVÉ DES SANCTIONS

N°30 DU 23 04 2026

D3	18 04 26	ES CHAMPNIERS	7 Mois de suspension	Art 8 du Barème Disciplinaire	Dirigeant	20 04 26	550€
D3	18 04 26	LA GENTE	3 Matches de suspension	Art 2 du Barème Disciplinaire et CTDA	Joueur	20 04 26	55€
D3	18 04 26	AS CLAIX	5 Matches de suspension dont 2 avec sursis	Art 10 du Barème Disciplinaire	Joueur	20 04 26	55€
D3	18 04 26	JS GRANDE CHAMPAGNE	4 Matches de suspension	Art 6 du Barème Disciplinaire	Joueur	20 04 26	60€
D3	19 04 26	ALLIANCE FOOT 3B	2 Matches de suspension	Art 2 du Barème Disciplinaire	Joueur	20 04 26	41€
D4	19 04 26	CF CROUIN	4 Matches de suspension	Art 13.1 du Barème Disciplinaire	Joueur	20 04 26	60€
D4	19 04 26	AS MOSNAC	3 Matches de suspension	Art 5 du Barème Disciplinaire	Joueur	20 04 26	55€
D4	12 03 26	FC SUD CHARENTE	1 Match de suspension	Art 4 du Barème Disciplinaire	Joueur	24 04 26	35€
D4	12 03 26	FC SUD CHARENTE	4 Matches de suspension	Art 5 et 1.4 du Barème Disciplinaire	Joueur	24 04 26	60€
D4	12 03 26	FC SUD CHARENTE	2 Matches de suspension	Art 4 du Barème Disciplinaire	Joueur	24 04 26	41€
-	-	-	8 Matches de suspension	Art 6 du Barème Disciplinaire	Officiel	27 04 26	0€

[Lien vers le Règlement Disciplinaire et le Barème Disciplinaire en vigueur.](#)

Le Président : Marcel BUISSON

Le Secrétaire : Didier AUBIN